

« Le choc avec l'action publique crée chez les jeunes aidantes une conscience politique. »

ENTRETIEN AVEC **Céline Jung**

DANS **LA TRIBUNE FONDA 2024/3 n° 263**, PAGES 30 À 32

ÉDITIONS **LA FONDA**

ISSN 1155-3626

DOI 10.3917/trifo.263.0030

Date de mise en ligne : 13/11/2025

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-la-tribune-fonda-2024-3-page-30?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Fonda.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

« LE CHOC AVEC L'ACTION PUBLIQUE CRÉE CHEZ LES JEUNES AIDANTES UNE CONSCIENCE POLITIQUE. »



Entretien avec Céline Jung Lorient
Sociologue

Entre septembre 2020 et janvier 2021, la sociologue Céline Jung Lorient a dirigé, au sein du collectif de recherches en sciences sociales appliquées (CESSA), le premier volet de la recherche longitudinale « Trajectoires et socialisations des jeunes aidantes » (TraJAid), dont le rapport a été publié par l'Injep en février 2022. Qualitative, l'enquête se situe au plus proche de l'expérience de 22 jeunes, âgés de 17 à 26 ans, qui aident un parent ou un membre de la fratrie malade ou en situation de handicap. Dans cet entretien, la chercheuse revient sur ses principaux résultats, notamment la mise en mouvement des jeunes aidantes de leur « concernement ».

En février 2021, Céline Jung Lorient a répondu aux questions de l'Injep dans le cadre des entretiens « 3 questions à... ». Nous reproduisons ici cet entretien, édité en juin 2024 par Céline Jung Lorient, avec leurs aimables autorisations respectives.

Qui sont les jeunes aidants ?

Céline Jung Lorient : On appelle les jeunes aidants ces enfants, adolescents et puis jeunes adultes qui apportent une aide à un proche qui est en situation de handicap ou qui connaît une maladie chronique.

Certaines définitions insistent sur le caractère régulier et significatif de cette aide, dans un calque de la politique concernant les aidants adultes.

Cela nous semble une erreur, car cette définition passe à côté de nombreuses situations et de la particularité de l'aide des enfants et adolescents.

Depuis quand cette catégorie émerge-t-elle dans l'action publique ?

C'est assez récent : en octobre 2019, le gouvernement a lancé la stratégie « Agir pour les aidants » sur les deux années de 2020 à 2022. Nous sommes donc sur la fin de cette programmation.

C'était la première fois que le discours public officiel mentionnait des jeunes aidants. Dans cette stratégie, il y a une priorité qui concerne les jeunes aidants¹ et qui s'intéresse notamment à leur parcours scolaire. Ce qui, là encore, semble assez réducteur.

Quelles sont les caractéristiques des trajectoires des jeunes aidants ?

Les jeunes aidants sont des jeunes aidantes² ! Ces femmes, ces filles, vont probablement être aidantes plusieurs fois au cours de leur vie.

Leur rapport à l'aide est très différent. Certaines ont aidé un frère ou une sœur en situation de handicap physique, par exemple de naissance. D'autres ont aidé un parent souffrant d'une longue maladie aboutissant à une fin de vie. D'autres encore vivent avec un proche concerné par un trouble psychiatrique.

Il y a chez toutes les aidantes rencontrées une manière flagrante d'être concernée par la question de la prise en charge du handicap, de la maladie et par la question des droits.

Ces multiples situations, par-delà leur singularité, montrent les répercussions de l'aide assumée par des jeunes en développement.

Que partagent les jeunes aidantes interrogées dans l'enquête TrajAid ?

Quel que soit leur parcours, les retombées sur leur santé et leur équilibre sont importantes et vont surtout les rattraper lors du passage à l'âge adulte, au moment de la prise d'indépendance, qui s'acquiert aussi plus difficilement.

Mais il y a chez toutes ces jeunes femmes rencontrées une manière d'être concernée par la question de la prise en charge du handicap, de la maladie et par la question des droits qui est vraiment flagrante. Cela traverse toutes les personnes interrogées, quel que soit leur milieu social³.

Le choc avec l'action publique vécue dans leur famille crée chez la plupart de ces jeunes aidantes une posture critique, une conscience politique. Elle va colorer leur trajectoire et leurs aspirations professionnelles qui sont fortement marquées par la recherche d'utilité sociale.

Elles ont toutes en tête, quand elles répondent à notre appel à volontaires, de vouloir faire avancer les choses et rattraper les manques de solidarité subis avec leur famille. Elles montrent d'ailleurs autant d'empathie pour leur proche en perte d'autonomie que pour, le cas échéant, l'aidant principal. Il s'agit le plus souvent de leurs mères, qu'elles ont vu s'épuiser et contraintes à de nombreux renoncements.

¹ La stratégie de mobilisation et de soutien en faveur des aidants annoncée le 23 octobre 2019 par le Gouvernement est articulée autour de six priorités, notamment celle d'épauler les « jeunes aidants » (priorité 6).

² Selon les premiers résultats de l'enquête Adocare portant sur 1 448 lycéens, 75 % des jeunes aidants lycéens sont des filles. Lire à ce sujet Aurélie Untas, Éléonore Jarrige, Christel Vioulac et Géraldine Dorard, « Prevalence and characteristics of adolescent young carers in France: The challenge of identification », *Journal of Advanced Nursing* n° 78, août 2022, [en ligne].

³ Les origines sociales des enquêtées dans le cadre de TrajAid sont hétérogènes, sur la base notamment des métiers exercés par leurs parents et du niveau de diplôme de ces derniers.

Quelles questions la jeune aideance pose-t-elle à l'action publique ?

Les jeunes aidantes que nous avons rencontrées passent complètement sous les radars de tous les métiers éducatifs ou socio-éducatifs et sont globalement invisibles dans les milieux de soins. Elles sont dans les maisons, dans les salles d'attente, dans les couloirs de l'hôpital, sans qu'on leur prête la moindre attention.

Les jeunes aidantes passent complètement sous les radars de tous les métiers éducatifs ou socio-éducatifs et sont globalement invisibles dans les milieux de soins.

Dans d'autres cas, au contraire, les situations « glissent » : les professionnels viennent s'appuyer sur ces jeunes, sans se poser du tout la question de ce qui est en train de se jouer là, c'est-à-dire qu'un adulte professionnel du *care* se repose sur un jeune enfant.



**CÉLINE JUNG LORIENTE (DIR.),
DAVID MAHUT,
TRAJECTOIRES ET
SOCIALISATIONS DES
JEUNES AIDANTES**

Rapport d'étude Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), 2022.



L.a. Fonda | Téléchargé le 08/06/2026 sur <https://shs.cairn.info> (IP: 216.73.17.98)

Derrière cette (fausse) évidence que les proches s'entraident, on ne vient pas interroger les cas où ces proches sont des enfants.

L'action publique se pose les questions suivantes : que vivent ces jeunes aidantes et que pouvons-nous faire pour que ce soit moins lourd à porter ?



Membres d'une famille américaine © Center for Disease Control and Prevention (CDC)/Unsplash

Il y a là un impensé : ce n'est quand même pas tout à fait logique qu'ils portent ce type de fardeau, parfois très jeunes⁴.

⁴ D'après un sondage d'Ipsos-Novartis datant de 2017 et portant sur 500 aidants âgés de 13 à 30 ans, presque un quart des jeunes (24 %) entrent dans ce rôle avant l'âge de 13 ans et 18 % avant 11 ans.

Et construire des réponses sans comprendre le problème tel qu'il est vécu, donc sans consulter les jeunes, sans s'intéresser à leurs droits et besoins fondamentaux, comporte le risque de les assigner encore plus à ce rôle d'aidant au lieu d'interroger la prise en charge collective des personnes concernées par des pathologies ou handicaps. ●